

seul aux marques de respect qui sont conférées au mandarin lui-même. On suppose que la bonne éducation et les bons exemples donnés par les parens à leur fils, ont rendu celui-ci capable de devenir utile à l'Etat.

Lettre de BENJAMIN FRANKLIN à sa fille.

FOURS POUR COUVER LES OEUFS EN ÉGYPTE.

La figure suivante montre la disposition de ces fours, et la manière dont on y dispose les œufs. — Au centre se trouve une longue galerie d'environ huit pieds de haut dans laquelle on n'entre que par un petit trou d'un pied et demi de diamètre, suffisant tout au plus pour laisser passer un homme; elle communique par des trous semblables avec le double rang de chambres qui sont établies de droite et de gauche.

C'est à l'étage inférieur que les œufs sont placés sur une natte, ou sur une couverture qui puisse conserver la chaleur, et c'est à l'étage supérieur que l'on fait du feu; un trou, percé au plancher de la chambre d'en-haut, permet à la chaleur de pénétrer en bas, tandis que la fumée s'échappe dans la galerie.

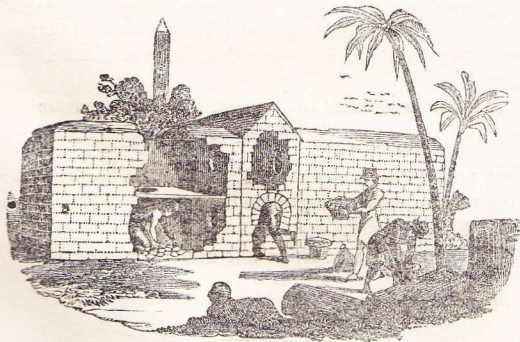
Les bâtimens sont de différentes grandeurs; ils sont en général disposés pour faire éclore de 40 à 80,000 œufs.

Comme le bois ou le charbon de terre donneraient un feu trop vif, on brûle des mottes, formées de paille et de bouse de vache ou de chameau desséchée.

Suivant quelques voyageurs le feu est continué toute la journée. Suivant d'autres, il est allumé seulement une heure le matin et une heure le soir : les gardiens ayant coutume de dire qu'ils donnent ainsi à déjeuner et à souper à leurs petits poulets. Il est probable que ces différences, dans la durée du chauffage, tiennent à la température de l'atmosphère.

Quand le feu a été continué un certain nombre de jours (huit, dix ou douze), on cesse de l'entretenir, car les fours ont acquis assez de chaleur pour terminer l'opération, qui dure vingt-un jours comme pour les œufs couvés par une poule. Vers le milieu de cette période, on transporte une partie des œufs dans l'étage supérieur, afin de faciliter aux embryons la sortie de leur scoquilles, sortie qui serait trop difficile si les œufs continuaient à être pressés les uns contre les autres ou à être empilés.

Il paraît qu'en Egypte le secret de faire éclore des poulets par une chaleur artificielle n'est pas généralement connu; le succès dépend de quelques *tours de main*, ou recettes particulières, qui se conservent dans le village de Berme, et que les pères y transmettent en héritage à leurs enfans avec défense d'en faire part aux étrangers : aussi chaque four est-il conduit par un Berméen muni d'un diplôme de l'aga. — On a estimé à près de 400 le nombre des fours répandus dans les différens districts de l'Egypte, et à environ 400 millions



(Four à œufs.)

le nombre des œufs qu'on fait éclore. — On bonifie au Berméen un déchet du tiers; ainsi, pour 45,000 œufs, il n'a à rendre que 50,000 poulets; s'il en éclot davantage, le surplus est la prime de son habileté.

ECLIPSES DE SOLEIL REMARQUABLES.

C'est une chose très singulière que le spectacle d'une éclipse totale de soleil. Clavius, qui fut le témoin de celle du 21 août 1560 à Coïmbre, nous dit que l'obscurité était, pour ainsi dire, plus grande ou du moins plus sensible et plus frappante que celle de la nuit; on ne voyait pas où mettre le pied, et les oiseaux retombaient vers la terre, par l'effroi que leur causait une si triste obscurité. (Kepl. *Astr. pars opt.* 296.)

Dans l'éclipse de soleil du 25 septembre 1699, il ne resta que $\frac{1}{16}$ du diamètre du soleil à Gripsewald en Poméranie; l'obscurité y fut si grande, qu'on ne pouvait ni lire ni écrire; il y eut des personnes qui virent quatre étoiles; ce devaient être Mercure, Vénus, Régulus et l'Epi de la Vierge. (*Hist. acad.* 1700.)

Dans l'éclipse de 1706, il ne restait à Paris qu'environ $\frac{1}{4}$ du diamètre du soleil; sa lumière était à la vérité d'une pâleur effrayante et lugubre; cependant tous les objets se distinguaient aussi facilement que dans le plus beau jour. Cette même éclipse fut totale à Montpellier, et l'on y remarqua autour de la lune une couronne d'une lumière pâle, large de la douzième partie du diamètre de la lune dans sa partie la plus sensible; mais qui, diminuant peu à peu, s'apercevait encore à 4 degrés tout autour de la lune. (*Hist. acad.* 1706.)

Dans l'éclipse totale du 22 mai 1724, l'obscurité totale dura 2' $\frac{1}{4}$ à Paris; le soleil, Mercure et Vénus étaient sur la même ligne droite : il parut peu d'étoiles à cause des nuages. La première partie du soleil qui se découvrit lança un éclair subit et très vif, qui parut dissiper l'obscurité entière. On vit autour de cet astre une couronne lumineuse. (*Hist. acad.* 1724.)

D'ici à l'an 1900, il n'y aura point pour Paris d'éclipse totale; il y en aura une seule *annulaire* qu'on observera le 9 octobre 1847. — Les éclipses annulaires sont celles où la lune paraît tout entière sur le soleil; mais dans lesquelles le diamètre du soleil étant le plus grand, excède de tous côtés celui de la lune et forme autour d'elle un anneau, ou couronne lumineuse.

LA FAUCONNERIE AU MOYEN AGE.

La chasse au faucon était un des plaisirs les plus goûtés par les seigneurs et les dames châtelaines du moyen âge; aussi les monnaies, les armoiries ou les pierres tumulaires les représentent-ils souvent dans leurs plus riches costumes, un faucon sur le poing. Cet oiseau, qui semblait être un des attributs de la noblesse, était en tel honneur, que, dans les anciennes coutumes saliques, ripuaires, allemaniques, bourguignonnes et lombardes, les mesures les plus rigoureuses avaient été prises pour le garantir de toute espèce de pièges. D'après la coutume bourguignonne, la plus rigoureuse sur ce point, le voleur de faucon devait fournir en pâture à l'oiseau de proie qu'il avait dérobé, six onces de sa propre chair.

A la cour des rois de France, on s'adonnait avec ardeur à la fauconnerie * et cette passion se perpétua dans le royaume jusqu'à des époques assez voisines de la nôtre. Dans le principe, le divertissement de la chasse au faucon était uniquement réservé à la noblesse; aucun autre n'intéressait plus vivement les dames **. On y trouvait mille occasions de déployer sa galanterie, et c'était par les soins donnés au faucon que les cavaliers rivalisaient entre eux. Il y avait un art particulier à lui laisser prendre à propos son essor, à ne jamais le perdre de vue, à l'animer par des acclamations, à ramener à la portée de ses serres la proie sur le point de lui échapper.

* Grégoire de Tours, *Hist. de France*.

** Débat entre deux dames sur le passe-temps des chiens et des oiseaux, par Grélin, chantre de la Sainte-Chapelle.

per, à le rappeler, à lui mettre son capuchon, à le replacer enfin avec dextérité sur le poing de sa maîtresse.

Le roi de France Jean trouvait à cette chasse un tel attrait que, même pendant sa captivité à Hedford, en Angleterre, il faisait écrire par son chambellan, Gosse de Bigne, pour servir à l'éducation de son fils, un traité en vers de la fauconnerie *.

François I^{er}, surnommé le père des chasseurs, dépensait beaucoup d'argent pour ses faucons. Le surintendant de la fauconnerie recevait chaque année le traitement, énorme pour l'époque, de 4,000 livres. Ce fonctionnaire avait sous ses ordres quinze gentilshommes, à chacun desquels revenaient 5 ou 600 livres, et cinquante fauconniers aux appointements de 200 livres. Il avait trois cents faucons, pouvait chasser où bon lui semblait, et percevait encore une taxe sur le commerce de ces oiseaux de proie. Le train de fauconnerie suivait le roi partout, de même que ses équipages de chasse.

Les fonctions de fauconniers étaient, sous les Carlovingiens, estimées à l'égal des charges de la cour, et, indépendamment de nombreux privilèges, produisaient d'excellents revenus. Un capitulaire de Charlemagne interdit formellement cette chasse aux serfs.

C'est à l'époque de François I^{er} que la fauconnerie atteignit en France son plus haut degré de splendeur; mais elle y était parvenue depuis long-temps en Allemagne sous l'empereur Frédéric I^{er}, qui savait lui-même dresser les faucons, et sous Frédéric II, qui régna depuis l'année 1218 jusqu'en 1256. Ce dernier prince, le plus habile fauconnier de son époque, était tellement passionné pour ce genre de chasse, qu'il s'y livrait en présence de l'ennemi. Il a composé sur ce sujet un livre très estimé des chasseurs, et que son fils, le roi Manfred, a enrichi d'annotations **. Il faisait venir ses faucons d'Afrique, et inventa pour eux une nouvelle espèce de chaperons.

L'empereur Henri IV aimait tellement les faucons, que, suivant au reste l'exemple de son prédécesseur Henri III, il avait fait graver cet oiseau de proie sur le sceau royal. On le voit aussi sur plusieurs pièces de monnaie à son effigie.

Les faucons bien dressés étaient naturellement fort estimés. Aussi saint Boniface, apôtre envoyé d'Angleterre en Allemagne, fit-il présent au roi Anglo-Saxon Ethelbald de deux habiles faucons, et un autre roi de la même nation, du nom d'Ethelwin, le supplia de vouloir bien lui faire un présent du même genre ***.

Les empereurs et les princes allemands imposaient d'ordinaire aux couvens l'obligation de nourrir leurs faucons.

Les souverains et les peuples d'Orient ont conservé un goût tout particulier pour la chasse au faucon. Les Perses surtout savent très bien le dresser. Cette chasse est restée chez eux en crédit depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; car leurs plaisirs changent aussi peu que leurs habitudes. On lit dans Froissard que Bajazet, mécontent de l'allure d'un de ses faucons, fut sur le point de faire décapiter deux mille fauconniers.

Plusieurs villes impériales étaient obligées de fournir chaque année comme redevance un certain nombre de faucons à l'empereur. L'empereur Charles-Quint céda l'île de Malte aux chevaliers chassés de Rhodes, à condition que tous les ans, en reconnaissance de ce fief, ils lui enverraient un faucon blanc. On trouve de nombreux exemples de cette investiture par l'oiseau de proie.

Un duc de Bourgogne envoya au sultan Bajazet I^{er} douze faucons blancs, comme une rançon précieuse destinée à racheter la liberté du comte de Navarre.

* Choisy, *Hist. de Charles V.*

** *L'Art de chasser avec les oiseaux de proie*, par l'empereur Frédéric.

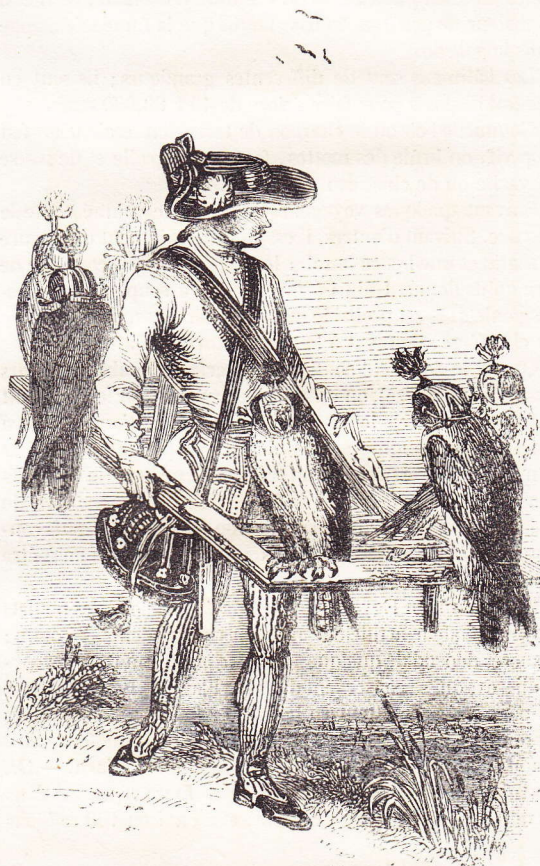
*** Lettres de Boniface.

Plusieurs conciles avaient défendu aux clercs de se livrer à la chasse au faucon, mais certains barons français avaient le droit de poser leur faucon sur l'autel pendant l'office divin *.

Il se forma en Westphalie, vers l'année 1580, une association de nobles, sous le titre de ligue du faucon; eux-mêmes s'appelaient les fauconniers.

Les faucons blancs d'Islande et de Norwège sont très estimés, à cause de la beauté de leur plumage et de leur impétuosité à fondre sur la proie. Autrefois, on leur passait au cou et aux serres des bagues d'or; et le plus noble présent que pût faire un chevalier à sa dame, ou un vassal à son suzerain, était un faucon.

Le faucon, tellement honoré par les princes, tellement populaire, ne pouvait manquer en sa qualité de compagnon de l'aigle, de donner comme lui son nom à un ordre de chevalerie. Aussi existe-t-il un ordre du *Faucon-Blanc*, ou de la *Vigilance*; ce fut le duc Ernest-Auguste de Saxe-Weimar



(Le fauconnier allant aux champs, d'après une gravure de Reidinger.)

qui en posa les statuts en 1752. La croix de l'ordre, d'une beauté remarquable, porte cette devise : *Vigilantiâ Ascendimus* (Nous nous élevons par la vigilance).

(La suite à une autre livraison.)

* *Mœurs du moyen âge*, par Meiner.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

tant dans le fond de son cœur ; il l'entend , et il lui parle. Pourrait-il ne pas lui rendre , même après sa mort , toute la déférence qu'il avait pour lui durant sa vie ? »

MONOGRAMMES,
CHIFFRES, RÉBUS, LETTRES INITIALES, ETC.
D'ARTISTES CÉLÈBRES.

(Suite. — Voyez page 78.)

 Jean Duret , ancien graveur français , né à Langres en 1485. Cet artiste , qui peut donner une idée de l'art encore à son enfance , a employé différentes marques représentant ses initiales réunies et formant un chiffre , ou renfermées séparément dans une double tablette.

 David Téniers , né à Anvers en 1610 , mort à Bruxelles en 1694 , l'un des plus grands maîtres de l'école flamande. Son chiffre , semblable à celui de son père , se forme d'un T de petite dimension et très légèrement tracé , renfermé dans un D. Plusieurs de ses tableaux se trouvent au Louvre (1835 , page 4).

 Merian Matthieu , très habile graveur , né à Bâle en 1593 , mort à Tschwalbach en 1651. Il a marqué ses œuvres d'un M seul ou d'un chiffre bizarrement formé , où l'on trouve les lettres MF.

 Goltzius Henri , né à Mulbroht , pays de Juliers , en 1558 , mort à Harlem en 1617 , d'un tempérament faible et délicat ; il s'adonna exclusivement à la gravure et eut pour maître Théodore Coornhort , qu'il surpassa bientôt. Il a composé un grand nombre d'ouvrages marqués d'un chiffre formé par la réunion de ses initiales GH.

 Joseph Ribera , dit l'Espagnolet , né en 1588 à San-Felippo , petit village situé près de Valence , et mort à Naples. Son chiffre , tiré de son surnom , se compose d'un S , d'un H et d'un P entrelacés. On n'a au Musée du Louvre qu'un seul tableau de ce peintre ; nous en avons donné la gravure en 1834 , page 553.

 Rembrandt , né en 1606 près de Leyde , mort à Amsterdam en 1674. Son chiffre se formait d'un R et d'un H entrelacés ; on prétend cependant qu'il a aussi marqué quelques uns de ses tableaux des lettres R et T ; on a dix-sept tableaux de ce peintre au Musée du Louvre.

 Schauflein (Hans ou Jean) , né à Nuremberg en 1487 , mort à Nordlingue en 1550. Il fut l'élève d'Albert Durer , dont il prit la manière. Cet artiste jouit d'une grande réputation comme graveur sur bois. Son chiffre , formé de différentes manières , est remarquable par de petites pelles faisant allusion à son nom , qui signifie en effet *petite pelle* en allemand.

 Jean-Jacques Van Sandraert , né à Ratisbonne en 1655 , mort à Nuremberg en 1698 ; habile graveur. Son chiffre était formé de ses initiales liées entre elles par un signe dont la forme se rapproche de celle du V.

 Schoen le Beau Martin , peintre et graveur , né à Culmbach en 1420 , mort à Colmar en 1486. On a prétendu à tort qu'il était l'inventeur de la gravure en taille-douce ; mais il est le premier qui ait donné des travaux de quelque mérite dans ce genre ; ses ouvrages sont très rares et très recherchés. C'est aussi le premier qui ait signé ses ouvrages des initiales de son nom ; il les accompagnait d'une espèce de petite croix qu'il mettait entre elles. On a de lui au Musée un seul tableau.

 Salvalor Rosa , à la fois poète , peintre et graveur , né en 1615 , à Renella , village près de Naples. Après une existence fort orageuse , il mourut en 1675 à Rome. Il marquait ses ouvrages d'un R et d'un S entrelacés. On a au Musée du Louvre plusieurs tableaux de ce peintre ,

entre autres la Pythonisse d'Endor et de belles batailles.

 Hollar Wenceslaus , né à Prague , habile graveur ; il mourut à Londres dans la plus profonde misère ; mais aussitôt après sa mort , on se disputa ses estampes , dont les épreuves ont été souvent payées plus cher que la planche. Quelquefois il a signé ses ouvrages d'un W et d'un H , d'autres fois il a formé un chiffre des lettres W et C qu'il a réunies par un petit trait , de manière à former un H.

 Walgemuth Michel , peintre et graveur , né à Nuremberg en 1454 , mort dans la même ville en 1519.

Il donna des leçons de peinture à Aldegrever et au célèbre Albert Durer. Ses gravures , très rares , sont marquées d'un W renfermé dans un petit cadre avec la date au-dessus.

 Ghis Jean-Baptiste , né à Mantoue en 1491 , peintre , sculpteur et graveur ; il fut , dit-on , élève de Jules Romain. Il a formé son chiffre des initiales de son nom et des premières lettres de son surnom de Mantouan.

FAUCONNERIE

(Voir p. 104.)

QUELQUES DÉTAILS SUR L'ART DE DRESSER LES FAUÇONS A LA CHASSE.

Il y a des faucons lâches et paresseux , et il y en a d'autres si fiers , qu'ils s'irritent contre tous les moyens employés pour les apprivoiser ; il faut abandonner les uns et les autres. — Un bon faucon se distingue d'après certains indices connus des chasseurs : entre autres qualités , il doit avoir la tête ronde , le bec court et gros , les jambes courtes , les doigts allongés , les ongles fermes et recourbés , les ailes longues ; il doit *chevaucher* contre le vent , c'est-à-dire se raidir contre et se tenir ferme sur le poing lorsqu'on l'y expose. Le plumage doit être d'une même couleur ; ceux dont le plumage est semé de taches sont moins estimés. — On rejette absolument les faucons dont les *maines* et le bec sont jaunes.

Un faucon qui vient d'être déniché se nomme un *faucon niais* ; celui qu'on a pris avant la mue est un *faucon sors* , et celui qui a déjà éprouvé une ou plusieurs mues s'appelle *faucon hagard*.

La méthode particulière au moyen de laquelle on parvient à dresser un oiseau pour la chasse se désigne sous le nom d'*affaitage*.

C'est en le privant de sa liberté de la manière la plus absolue qu'on parvient à le dompter assez pour lui pouvoir ensuite rendre cette même liberté sans crainte qu'il en use à son profit. Une nourriture régulière et choisie l'accoutume à reconnaître le fauconnier qui le soigne , à distinguer , du haut des airs , sa voix et son signal , et à redescendre vers lui avec sa proie.

Pour arriver à ce résultat , on fait passer l'oiseau par une série d'épreuves dont plusieurs sont communes à toutes les espèces , mais dont quelques unes sont réservées à certains animaux d'un naturel plus sauvage ou plus fier.

D'abord le chasseur , la main couverte d'un gant , prend sur le poing l'oiseau qui a les pieds enchaînés avec une chaîne de cuir ; et , partageant une grande partie des fatigues auxquelles il va le soumettre pour l'accabler et le dompter , le porte continuellement sans lui permettre un seul instant de repos , de nourriture et de sommeil. Cette épreuve dure ordinairement trois jours et trois nuits sans relâche. Si , dans cette contrainte , l'oiseau se débat trop violemment , on tempère son ardeur par l'eau froide qu'on lui jette sur le corps ou dans laquelle on lui plonge la tête. L'impression de cette eau achève de l'abattre ; il reste quelque temps immobile et comme rendu. — On emploie aussi ce procédé pour lui couvrir la tête d'un chaperon dès le commencement de son épreuve.

On juge du succès de cette dure contrainte de 72 heures par la docilité que montre l'oiseau à se laisser mettre et ôter

le chaperon, et surtout par sa promptitude à prendre, lorsqu'il est découvert, le *pât* ou viande qui forme sa nourriture. Pauvre animal! on te dompte par faim plus que par gourmandise! — Pour développer dans le faucon un appétit extra-naturel, on lui donne des *cures*, petites pelottes de filasse qui le purgent et l'affaiblissent.



(Chasseur leurrant le faucon, d'après Reidinger.)

Dès que l'animal commence à montrer un peu de soumission, on le porte dans un jardin sur le gazon; là, le tenant à la longe, on découvre son chaperon, et lui montrant le *pât*, on l'accoutume à sauter sur le poing. — Il s'agit ensuite de lui apprendre à connaître le *leurre*. Ce *leurre* est une représentation de la proie, un assemblage de pieds et d'ailes, sur lequel on place la nourriture. L'habitude d'y prendre son *pât* en rend la vue agréable à l'oiseau et le dispose à fondre dessus, lorsque, étant mis en liberté, il verra son maître l'agiter; c'est ce que représente la première gravure. Il est bon cependant de faire entendre toujours le même cri lorsqu'on présente le *leurre* au faucon, afin de l'avertir par la voix, au cas où la vue ne suffirait pas.

Toutes les fois que l'oiseau fond sur le *leurre*, il faut l'*afriander* en lui laissant prendre *bonne gorge* de viande.

La dernière leçon consiste à donner l'*escap*; c'est-à-dire à faire connaître au faucon l'espèce particulière de gibier auquel on le destine, après quoi on se confie à lui, on le met en liberté. — Si par exemple on veut le faire chasser contre le lièvre, on enferme dans une peau de lièvre un poulet qui passe sa tête par un trou pratiqué à cet effet. Le faucon fond dessus; le poulet rentre la tête, l'oiseau s'acharne sur la peau, où on lui laisse prendre quelques *bécades ensanglantées*. On recommence sans cesse cet exercice pendant

une dizaine de jours, mais en éloignant sans cesse la peau, qu'en outre un piqueur traîne de plus en plus vite; et même pendant les derniers jours, le piqueur est monté sur un cheval pour emporter au galop cette dépouille du lièvre. L'oiseau continue à fondre dessus et finit par s'habituer à voler sur un lièvre vivant qui se sauve dans la plaine.

Si le faucon est destiné à *voler* le héron ou la buse, on commence par l'habituer à s'élancer sur une peau de cet animal et on lui laisse prendre quelques *bécades ensanglantées* au travers des plumes. — Puis on lâche la proie vivante et on enlève le chaperon du faucon au moment où elle n'est qu'à quelques pieds de terre; on l'accoutume ainsi successivement à *lier* sa proie, à 50, 50, 400 pieds en l'air. C'est ce qui se voit dans la deuxième gravure.

Tout ce qui précède, et qui n'est qu'un résumé succinct des règles générales, reçoit de considérables modifications selon l'espèce d'animal à qui l'on a affaire. L'oiseau est d'autant plus difficile à dresser qu'il appartient à une espèce plus grande, qu'il est plus âgé et qu'il arrive des contrées plus septentrionales; tels sont les *gerfauts* de Norwège. — Un des moyens les plus efficaces pour dompter le naturel *hagard* (sauvage) de cet oiseau, consiste à le frotter avec une aile de pigeon en appuyant fortement sur le dos, sur les côtés et entre les jambes; pendant ce temps on lui jette de l'eau sur le corps, et on lui manie la tête avec la main sans ôter ni relâcher le chaperon; c'est l'opération du *frist-frast*; si on la commence de bon matin, dans la solitude et un lieu sombre, et si on la ré-



(Chasseur jetant le faucon, d'après Reidinger.)

pète sans cesse dans la journée, le *gerfaut* se trouve tellement fatigué, ennuyé, harrassé sur le soir, qu'on peut con-

tinuer à lui donner du frist-frast même sans chaperon pendant la moitié de la nuit. Mis à ce régime pendant six semaines, il devient fort doux; et deux autres mois passés dans des exercices analogues à ceux que nous avons décrits plus haut, mais plus sévères, rendront ce gerfaut docile et soumis au chasseur. *(La suite à une autre livraison.)*

volatile de citron, ou de fleurs d'orangers, ou de vanille, ou de muscade, faire une gelée tremblante des plus agréables et des plus délicates. Les confitures obtenues selon la méthode ordinaire avec les divers fruits n'ont pas besoin de ces arômes, parce qu'elles contiennent ceux qui sont propres aux fruits dont on les tire.

L'acide pectique, préparé comme nous l'avons dit, présente plusieurs avantages. Il peut être administré aux malades dans le cas où l'estomac affaibli, soit par de graves souffrances, soit par une longue irritation, ne saurait supporter aucune nourriture, pas même de légères dissolutions de saïep et de sagou ; il les prépare ainsi à recevoir sans danger des alimens plus substantiels. En outre, l'acide pectique permet de tromper l'appétit des convalescens. Pour comprendre ceci, il faut savoir que l'acide pectique peut absorber beaucoup d'eau, se gonfler et présenter un gros volume renfermant très peu de substance alimentaire ; en offrant donc à un malade affamé dont l'estomac a besoin de ménagemens, une notable portion de cette gelée, on pourra lui laisser l'illusion d'avoir fait un copieux repas.

DES GOBE-MOUTON ET DES ÉGAGROPILES.

Quelques campagnards méchans et madrés ont peut-être encore la recette des *gobe-mouton*, espèces de pilules destinées à faire mourir le troupeau du voisin.

Ces pilules se composent, dit-on, de bourre ou de flasse roulées en boulettes que l'on fait frire, ou que l'on enduit de poix, de beurre, ou de miel. L'innocent animal, affriandé par l'enveloppe, *GOBE* évidemment les pilules meurtrières placées le long du chemin, ou cachées cauteusement sous l'herbe par l'ennemi de son maître.

On a ouvert des moutons soupçonnés d'avoir été *GOBÉS* ; leur estomac contenait en effet les fatales boulettes qui paraissaient confectionnées comme nous venons de l'expliquer.

En 1792, un laboureur des environs d'Evreux, accusé d'avoir détruit ainsi un troupeau, fut condamné à la flétrissure et à six années de galères.

Cet homme appela du jugement. — Le tribunal d'appel crut devoir consulter la société royale d'agriculture, sur la question de savoir si le *gobe-mouton* était en effet un moyen d'empoisonnement.

Il résulta du rapport de cette société que les prétendus *gobe-mouton* n'étaient que des *égagropiles*, c'est-à-dire des pelottes de poils ou de laines que l'on trouve dans la panse de plusieurs animaux ruminans, qui sont recouverts d'un enduit visqueux produit par les sucs de l'estomac, et qui en effet peuvent causer leur mort.

(Égagropile est formé des mots grecs *aix*, chèvre ; *agrios*, sauvage ; *pilos*, balle de laine).

Le séjour des poils et de la laine dans l'estomac en altère la couleur, de sorte qu'on peut les prendre pour de la vieille bourre.

La société d'agriculture expliqua ainsi la formation des *égagropiles*.

Les animaux, en léchant leurs petits et se léchant eux-mêmes, ramassent sur leur langue des poils et des filamens de laine qui passent dans l'estomac ; les moutons particulièrement avalent de la laine ; en hiver, les plus avides s'enflaquant dans les rateliers, couvrent leur toison de fragmens de fourrages que les autres s'empressent de brouter en arrachant de la laine qu'ils avalent en même temps ; en été, des flocons de laine s'accrochent aux haies et aux broussailles, et les bêtes les mangent en broutant. — La société d'agriculture fortifia son avis d'un certificat du maître de poste de Nonancourt, qui avait plusieurs fois placé des *gobe-mouton* sur les chemins où paissait son troupeau et qui n'avait vu aucun animal y toucher.

Le malheureux laboureur ne fut point marqué du fer rouge, il n'alla pas aux galères, il fut absous. Mais on peut croire qu'avant lui, d'autres accusés moins heureux avaient été condamnés au supplice pour le même délit par des tribunaux qui avaient jugé sans un examen aussi approfondi.

FAUCONNERIE.

(Troisième et dernier article. — Voir pages 104 et 123.)

Le *faucon ordinaire* (faucon commun), celui qui a donné son nom à la classe où l'on se sert des oiseaux de proie, est de la grosseur d'une poule, et porte sur la joue une large moustache triangulaire noire. Son plumage varie beaucoup avec l'âge. Jeune, il a le dessus brun avec les plumes bordées de roussâtre, le dessous blanchâtre avec des taches longitudinales brunes ; à mesure qu'il vieillit, les taches du ventre et des cuisses tendent à devenir des lignes transverses noirâtres, le blanc augmente à la gorge et au bas du col, le plumage du dos devient plus uniforme et d'un brun rayé en travers de cendré-noirâtre ; la queue est en dessus brune avec des paires de taches roussâtres, et en dessous avec des bandes pâles qui diminuent de largeur avec l'âge ; la gorge est toujours blanche, les pieds et la cire du bec sont tantôt bleus et tantôt jaunâtres.

Cette grande espèce habite le nord du globe, toujours sur les rochers les plus hauts et les montagnes les plus escarpées ; mais on trouve dans le reste de l'Europe des espèces inférieures pour la taille, dont plusieurs ont en petit les mêmes formes et les mêmes qualités. Parmi celles-ci, on distingue le *faucon hobereau* et l'*émérillon*. — Le premier, assez commun en France, poursuit les alouettes et les enlève devant le fusil du chasseur. Il peut être dressé pour la perdrix. On prétend que le nom de *hobereaux*, donné autrefois à de petits seigneurs, vient de ce que ceux qui n'avaient pas les moyens d'entretenir une fauconnerie chassaient avec ces oiseaux moins coûteux ; selon d'autres, le naturel déprédateur du hobereau aurait servi à stygmatiser les injustes et rapaces entreprises des seigneurs sur leurs voisins. — L'*émérillon* est l'un des plus petits et en même temps des plus courageux parmi les oiseaux de proie. Il a environ dix pouces de longueur ; propre à la chasse des alouettes et des cailles, il prend même les perdrix et les transporte, quoique plus pesantes que lui.

Au-dessous de ces deux espèces, relativement aux qualités pour la chasse, se trouve la *crasserelle*. C'est le genre de faucon le plus répandu, celui qui approche le plus de nos habitations ; il se reconnaît par le cri répété, *pri, pri, pri*. Dans les grandes villes, il s'installe au milieu des vieux bâtimens, et fait la chasse aux oiseaux dans les jardins. Il a environ seize pouces de long. On en compte beaucoup de variétés.

On tire surtout de Hongrie le *faucon lanier*, espèce un peu plus grande que le *faucon ordinaire* du nord, et qui paraît venir de l'Orient. On dit qu'autrefois il était commun en France ; nos fauconniers en faisaient grand cas pour voler le gibier dans la plaine, et les oiseaux aquatiques. Il se rapproche du *faucon gerfault*.

Le faucon gerfault est le plus estimé de tous les oiseaux de la fauconnerie ; il est environ d'un quart plus grand que le faucon ordinaire ; il vient principalement du nord ; on le désigne aussi sous le nom de *faucon d'Islande*. Son plumage ordinaire est brun dessus, blanchâtre dessous, avec des lignes transverses, des taches et des raies ; mais il varie tellement par le plus ou moins de brun ou de blanc, qu'il y en a de tout blancs sur le corps avec quelques taches. — C'est, après l'aigle, le plus fort, le plus vigoureux, le plus hardi des oiseaux de proie ; il lutte même contre cet oiseau royal et peut le vaincre. Il ne refuse aucune chasse ; il fatigue et prend les grands oiseaux d'eau, la cygogne, la grue, le hé-

ron, il vole le milan, la perdrix. En liberté, son naturel est si ardent, qu'après s'être saisi d'une proie, il ne fait que la déchirer et passe à une autre.



(Mort du héron.)

Les oiseaux de proie se reconnaissent en général à leur bec et à leurs ongles crochus, armes puissantes qui leur servent à poursuivre les oiseaux, et même quelques quadrupèdes; le mâle est, dans plusieurs genres, d'un tiers moins gros que la femelle, et se nomme *tiercelet*. On les distingue en deux familles : les diurnes et les nocturnes. Les diurnes se divisent en vautours et en faucons. Le genre des faucons se subdivise lui-même en deux grandes sections, celle des *faucons proprement dits*, qu'on élève pour la chasse, et qui ont été honorés du titre des *oiseaux de proie nobles*; et celles des *oiseaux de proie*, appelés *ignobles*, parce qu'on ne peut les employer aisément en fauconnerie. Ici sont rangés les aigles, les autours, les éperviers, les milans, les buses, les messagers ou secrétaires, etc. Toutes choses égales d'ailleurs, les ignobles ont le vol plus faible et le bec moins puissamment armé que les faucons proprement dits; cette conformation explique la supériorité relative de ces derniers, dont le courage se trouve, par cela, plus saillant, et qui devaient donner, pendant la chasse, des plaisirs plus vifs. » On les voit, au partir des poings, dit un vieil auteur (Jean de Franchières), passer les nues, fendre le ciel, se perdre de vue, donner de pointe, se fondre en bas sur le gibier, ou faire leurs autres devoirs; ils rendent et donnent, » comme par les mains, à leurs maîtres, la proie qu'ils désirent, et se rendent derechef à leur service et subjection. »

Franchières ajoute : « C'est un passe-temps et plaisir si grand, qu'il ne cède en rien à celui de la vénérie, et voilà

» comment cette ancienne contention tant débattue entre » les veneurs et fauconniers, à savoir laquelle est à préférer » à l'autre, a été jusqu'ici indécise. » Il y avait en effet, autrefois, entre les veneurs et les fauconniers de grandes disputes; et ils ne manquaient pas l'occasion de se vanter les uns aux dépens des autres, témoin une ancienne chanson qui commence ainsi :

Je suis veneur qui me lève matin,
Prends ma bouteille et l'emplis de bon vin,
Beuvant deux coups en toute diligence
Pour cheminer avec plus d'assurance.

Et se termine par les vers suivants :

Dont ne desplaise aux fauconniers véreurs,
Leur estat n'est approchant des veneurs.

Arthelouche de Alagona, chambellan d'un roi de Sicile, met, au contraire, la vénérie fort au-dessous de la fauconnerie : « Si est-ce que de la chasse, dit-il, sont procédés de » grands malheurs : Méléagre en perdit la vue, le bel Adonis fut tué, Actéon dévoré; Céphale y tua sa chère Procris, un empereur y fut occis, un roi s'y cassa le cou : que » qui craindra ces dangereux effets, qu'il s'adonne à la » volerie. »



(Faucon *liant* (capturant) la proie, d'après Reidinger.)

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

LE MAGASIN PITTORESQUE,

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. EURYALE CAZEUX ET ÉDOUARD CHARTON.

TROISIÈME ANNÉE.

1835.

Prix du volume broché. . . . 5 fr. 50 cent
relié. 7

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

LIVRAISONS

ENVOYÉES SÉPARÉMENT TOUS LES SAMEDIS.

PARIS.	DÉPARTEMENTS.
<i>Prix:</i>	<i>Franco par la poste.</i>
POUR SIX MOIS. 3 f. 80 c.	POUR SIX MOIS. 4 f. 80 c.
POUR UN AN . . 7 f. 50 c.	POUR UN AN . . 9 f. 50 c.

LIVRAISONS

ENVOYÉES RÉUNIES UNE FOIS PAR MOIS.

PARIS.	DÉPARTEMENTS.
<i>Prix:</i>	<i>Franco par la poste.</i>
POUR SIX MOIS. 2 f. 60 c.	POUR SIX MOIS 3 f. 60 c.
POUR UN AN . . 5 f. 20 c.	POUR UN AN . . 7 f. 20 c.

PARIS,
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
RUE JACOB, N° 50,
PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.